



# CRITERIUM FEDERAL

## TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Le critérium fédéral est une épreuve individuelle qui se déroule chaque saison sur 4 tours d'une journée. A l'échelon régional, il a lieu le dimanche à des dates fixées par la LNATT et dans des lieux validés par la LNATT après appel de candidatures. Une licence traditionnelle est nécessaire pour pouvoir s'inscrire.

**Tout joueur s'inscrivant avec une licence promotionnelle sera immédiatement basculé en licence traditionnelle par la LNATT**

### 1-1 : Inscriptions

Un droit d'inscription est demandé chaque saison, il est fixé chaque année par le conseil de ligue lors de l'établissement du budget.

Les inscriptions se font exclusivement sur le site internet (<http://services.lnatt.fr>)

**Pour le tour 1, les inscriptions sont closes le 22 septembre minuit, pour les autres tours, 15 jours avant la date du tour (le samedi soir à minuit).**

**Passée cette date, le site ne propose que les dates restantes ouvertes aux inscriptions sur les tours suivants.**

**Aucune inscription pour le tour considéré et quel qu'en soit le motif, ne sera acceptée.**

La liste définitive de chaque tableau sera diffusée **le mercredi précédant la compétition, après validation des repêchages éventuels en Nationale 2.**

### 1-2 : Retard

Dans toutes les catégories, le pointage des joueurs est effectué entre 30 mn et 20 mn avant l'heure officielle de début de la compétition

**Si un joueur ne s'est pas présenté à la fin du pointage, il est déclaré forfait pour le tour considéré.**

**En cas de retard annoncé au Juge-arbitre avant la fin du pointage**, le joueur sera conservé dans le tableau. S'il ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point pour celle-ci et peut disputer les parties lui restant à jouer.

### **1-3 : Mutation**

Tout joueur muté, soit en cours de saison, soit à l'issue de la saison en cours, garde la qualification de l'échelon résultant de sa participation au tour précédent sous réserve que la place qu'il occupait dans le groupe quitté lui permette de se maintenir dans son nouveau groupe.

### **1-4 : Abandon**

**Tout joueur abandonnant en poule marque 0 point pour le tour considéré et n'est pas autorisé à participer au tableau final.**

Tout joueur ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

### **1-5 : Repêchage**

Un repêchage est le fait de maintenir dans son échelon ou de faire accéder à l'échelon supérieur un joueur qui n'avait pas pu gagner soit son maintien soit son accession de par ses résultats sportifs.

Le repêchage n'est pas un droit.

Aucune sanction sportive ou financière ne peut être prise à l'encontre d'un joueur qui refuse son repêchage.

### **1-6 : Forfait**

Tout participant, engagé pour un tour dans un tableau donné, doit honorer cet engagement.

Un licencié inscrit qui a un empêchement doit impérativement prévenir le responsable du critérium (critreg@lnatt.fr) au plus tard le mercredi précédant la compétition.

Dans le cas d'une absence non excusée, une amende de 30€ sera infligée au joueur

# TITRE 2 : SENIORS MASCULINS ELITES

Les inscrits en messieurs sont répartis **en deux divisions**.

- PRENATIONALE : 1 groupe de 12 joueurs répartis en 2 poules de 6 et classement intégral
- REGIONALE 1 (R1) : 3 groupes de 12 joueurs (1 par territoire) répartis en 2 poules de 6 et classement intégral.

La R1 est divisée en 3 territoires géographiques : Territoire Nord (17-79-86), Territoire Sud (33-40-47-64), Territoire Est (16-19-23-24-87).

Au vu du peu de licenciés du département 23, il a été décidé, en accord avec les 2 comités départementaux, qu'ils seraient incorporés avec le département 87.

La gestion des participants est faite au « tour par tour », ce qui signifie qu'un joueur peut s'inscrire dès le début de la saison pour plusieurs tours, ou pour les 4 tours, ou choisir de s'inscrire à chaque tour.

**En cas d'inscription à chaque tour, ne pas oublier de valider son inscription dans les délais pour le tour suivant, car celle-ci n'est pas automatique !**

## 2-1 : Constitution des divisions pour le 1er tour

Pour le 1er tour, les divisions sont constituées en tenant compte des points-critérium de la saison précédente.

Un joueur n'ayant pas participé au Critérium la saison précédente sera incorporé derrière le joueur ayant le plus de points classement que lui.

## 2-2 : Montées et descentes

### 2-2-1 : Montées :

#### Pré nationale :

A chaque tour les deux premiers seniors de PN montent en N2 seniors.

#### Régionale 1

A chaque tour le premier de chaque R1 monte en PN seniors.

#### Départemental

Voir annexe 2

**Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant**

### 2-2-2 : Descentes :

Après intégration des montées et descentes, les places disponibles sont réparties dans l'ordre de priorité suivant :

- Les joueurs dont le classement est supérieur à 1800 pour la PN ou supérieur à 1400 pour la R1, dans l'ordre de leurs points classement de la phase concernée ;
- La place obtenue lors du classement du tour précédent.

# TITRE 3 : JUNIORS- MASCULINS ELITES

Les inscrits en juniors sont répartis **en deux divisions**.

- PRENATIONALE : 1 groupe de 12 joueurs répartis en 2 poules de 6 et classement intégral
- REGIONALE 1 (R1) : 3 groupes de 12 joueurs (1 par territoire) répartis en 2 poules de 6 et classement intégral.

La R1 est divisée en 3 territoires géographiques : Territoire Nord (17-79-86), Territoire Sud (33-40-47-64), Territoire Est (16-19-23-24-87).

Au vu du peu de licenciés du département 23, il a été décidé, en accord avec les 2 comités départementaux, qu'ils seraient incorporés avec le département 87.

La gestion des participants est faite au « tour par tour », ce qui signifie qu'un joueur peut s'inscrire dès le début de la saison pour plusieurs tours, ou pour les 4 tours, ou choisir de s'inscrire à chaque tour.

**En cas d'inscription à chaque tour, ne pas oublier de valider son inscription dans les délais pour le tour suivant, car celle-ci n'est pas automatique !**

## 2-1 : Constitution des divisions pour le 1er tour

Pour le 1er tour, les divisions sont constituées en tenant compte des points-critérium de la saison précédente.

Un joueur n'ayant pas participé au Critérium la saison précédente sera incorporé derrière le joueur ayant le plus de points classement que lui.

## 2-2 : Montées et descentes

### 2-2-1 : Montées :

#### Pré nationale :

A chaque tour les deux premiers juniors de PN-18 montent en N2 -18.

#### Régionale 1

A chaque tour le premier de chaque R1 montent en PN-18

#### Départemental

Voir annexe 2

**Les montées ne sont acquises que pour le tour suivant**

### 2-2-2 : Descentes :

Après intégration des montées et descentes, les places disponibles sont réparties dans l'ordre de priorité suivant :

- Les joueurs dont le classement est supérieur à 1800 pour la PN ou supérieur à 1400 pour la R1, dans l'ordre de leurs points classement de la phase concernée ;
- La place obtenue lors du classement du tour précédent.

## TITRE 4 : JUNIORS-SENIORS FEMININES

Les inscrites en Dames sont dans une seule division PRENATIONALE ELITE DAMES (PNED).

1 groupe de 16 joueuses 4 poules de 4 et classement intégral.

Au regard du nombre de montée des départements, le groupe pourra être porté à 20 joueuses 4 poules de 5 et classement intégral.

**Les autres engagées évolueront au niveau départemental.**

La gestion des participantes est faite au « tour par tour », ce qui signifie qu'une joueuse peut s'inscrire dès le début de la saison pour plusieurs tours, ou pour les 4 tours, ou choisir de s'inscrire à chaque tour.

**En cas d'inscription à chaque tour, ne pas oublier de valider son inscription dans les délais pour le tour suivant, car celle-ci n'est pas automatique !**

### 3-1 : Constitution des divisions pour le 1er tour

Pour le 1er tour, les divisions sont constituées en tenant compte des points-critérium de la saison précédente.

Une joueuse n'ayant pas participé au Critérium la saison précédente sera incorporée derrière la joueuse ayant le plus de points classement qu'elle.

### 3-2 : Montées et descentes

#### 3-2-1 : Montées :

A chaque tour les deux premières seniors dames montent en N2 seniors dames.

A chaque tour les deux premières juniors filles montent en N2 juniors filles.

A chaque tour, 1 montée possible par département.

**Les montées ne sont pas obligatoires**

#### 3-2-2 : Descentes :

Après intégration des montées et descentes, les places disponibles sont réparties dans l'ordre de priorité suivant :

- Les joueuses terminant de la 3<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place au tour précédant
- Les joueuses dont le classement est supérieur à 900 dans l'ordre de leurs points classement de la phase concernée ;
- La place obtenue lors du classement du tour précédent.

# TITRE 5 : CADETS - MINIMES - BENJAMINS

Pour chaque catégorie d'âge il est mis en place 2 divisions, une Pré nationale et une Régionale 1

- CADETS : PN de 12 joueurs, 2 poules de 6 et classement intégral.  
R1 : 3 territoires de 12 joueurs chacun
- MINIMES : PN de 12 joueurs, 2 poules de 6 et classement intégral.  
R1 : 3 territoires de 12 joueurs chacun
- BENJAMINS : PN de 12 joueurs, 2 poules de 6 et classement intégral.  
R1 : 3 territoires de 12 joueurs

Les 3 territoires géographiques sont :

- Territoire Nord (17-79-86),
- Territoire Sud (33-40-47-64),
- Territoire Est (16-19-23-24-87).

Au vu du peu de licenciés du département 23, il a été décidé, en accord avec les 2 comités départementaux, qu'ils seraient incorporés avec le département 87.

Un joueur inscrit au critérium fédéral se doit de participer aux 4 tours. En cas d'absence lors d'un tour il redescend d'une division. Cependant il peut bénéficier **une seule fois dans la saison** d'une absence excusée (par certificat médical ou attestation de voyage scolaire par exemple) sans descente sportive. Cela n'entraîne pas de descente supplémentaire (possibilité de compétition en surnombre).

## 4-1 : Placement des joueurs au premier tour

### Catégorie d'âge

Tout jeune qui change de catégorie d'âge, est incorporé dans sa nouvelle catégorie d'âge en tenant compte des points obtenus lors du critérium fédéral de la saison précédente et des modalités prévues pour la constitution des divisions lors du premier tour.

### Joueurs ayant participé au critérium l'année précédente :

Au premier tour les participants sont placés en tenant compte du total des points critérium obtenus à l'issue de la saison précédente.

En cas d'égalité, il est procédé à un tirage au sort.

### Joueurs n'ayant pas participé au critérium l'année précédente :

Les joueurs qui s'engagent, avant la date limite fixée pour les inscriptions, sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé. Leur nombre est fixé avant le premier tour par la commission sportive régionale en fonction du nombre de joueurs concernés

## 4-2 : Montées et descentes

### 4-2-1 : Montées :

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueurs (Voir annexe 5).

#### Pré nationale :

Les 2 premiers de chaque catégorie de PN peuvent monter en N2 dans la même catégorie.

**Pour les montants de PN cadets, la montée en Nationale 2 est obligatoire.**

Les montants de PN Minimes et Benjamins peuvent choisir de monter **soit au niveau National, soit** au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure. De ce fait, il peut n'y avoir aucune montée en N2.

#### Régionale 1

Le premier de chaque catégorie et de chaque territoire de R1 peut monter en PN dans la même catégorie. Si le premier refuse la montée, celle-ci est proposée au deuxième, et à lui seul, dans les mêmes conditions.

Les montants de chaque territoire de R1 Minimes et Benjamins peuvent choisir de monter **soit au niveau supérieur dans leur catégorie d'âge, soit** au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure. De ce fait, il peut n'y avoir aucune montée en PN.

#### Départemental

Voir annexe 2

### 4-2-2 : Descentes :

Les descentes de chaque catégorie de PN en R1 ou dans leur catégorie d'âge en PN seront conditionnées par les descentes de N2, les montées de R1 et les demandes de montées dans les catégories d'âge supérieures.

# TITRE 6 : CADETTES - MINIMES FILLES - BENJAMINES

Pour chaque catégorie d'âge il est mis en place une division unique en Pré nationale :

- CADETTES : PN de 12 joueuses, 2 poules de 6 et classement intégral
- MINIMES FILLES : PN de 12 joueuses, 2 poules de 6 et classement intégral
- BENJAMINES : PN de 8 joueuses, 2 poules de 4 et classement intégral

Une joueuse inscrite au critérium fédéral se doit de participer aux 4 tours. En cas d'absence lors d'un tour elle redescend d'une division. Cependant elle peut bénéficier **une seule fois dans la saison** d'une absence excusée (par certificat médical ou attestation de voyage scolaire par exemple) sans descente sportive. Cela n'entraîne pas de descente supplémentaire (possibilité de compétition en surnombre).

## 5-1 : Placement des joueuses au premier tour

### Joueuses ayant participé au critérium l'année précédente :

Au premier tour les participantes sont placées en tenant compte du total des points critérium obtenus à l'issue de la saison précédente. En cas d'égalité, la priorité est donnée à la plus jeune, en cas d'égalité persistante il est procédé à un tirage au sort.

### Joueuses n'ayant pas participé au critérium l'année précédente :

Les joueuses qui s'engagent, avant la date limite fixée pour les inscriptions, sont incorporées dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé. Leur nombre est fixé avant le premier tour par la commission sportive régionale en fonction du nombre de joueuses concernées.

## 5-2 : Montées et descentes

### 5-2-1 : Montées :

Les choix de montée devront être formalisés par écrit par les joueurs (Voir annexe 5).

#### Pré nationale :

Les 2 premières cadettes montent en N2 dans la même catégorie. **(OBLIGATOIRE)**

Les 2 premières minimes peuvent monter en N2 dans la même catégorie.

La première benjamine peut monter en N2 dans la même catégorie. Si elle refuse la montée, celle-ci est proposée à la deuxième, et à elle seule, dans les mêmes conditions.

Les montantes de PN Minimes et Benjamins peuvent choisir de monter **soit au niveau National, soit** au même niveau dans la catégorie d'âge supérieure. De ce fait, il peut n'y avoir aucune montée en N2.

#### Départemental

Les premières de chaque catégorie peuvent monter en PN mais les départements doivent s'assurer de la volonté de monter de chaque joueuse et lui faire remplir un document (voir annexe 4).

Les départements peuvent se regrouper pour organiser les divisions féminines et ont toute liberté pour être « inventifs » dans leur organisation interne (mélange des catégories, montées dans la catégorie supérieure, etc...).

### 5-2-2 : Descentes :

Les descentes de chaque catégorie de PN dans les départements ou dans leur catégorie d'âge en PN seront conditionnées par les descentes de N2, les montées des départements et les demandes de montées dans les catégories d'âge supérieures.



# ANNEXE 1 : BAREME DES POINTS CRITERIUM

Tableau d'attribution des lettres selon la division et la catégorie d'âge

Echelon national			Echelon régional			Echelon départemental					
Division	1	2	Division	PN	R1	Division	1	2	3	4	5
Elite	A	B	Elite	C	D	Elite	E	F	G	H	I
- de 18 ans	A	C	- de 18 ans	D	E	- de 18 ans	F	G	H	I	J
- de 15 ans	A	D	- de 15 ans	E	F	- de 15 ans	G	H	I	J	K
- de 13 ans	A	E	- de 13 ans	F	G	- de 13 ans	H	I	J	K	L
- de 11 ans	A	F	- de 11 ans	G	H	- de 11 ans	I	J	K	L	M

*100 points d'un niveau = 1 point du niveau immédiatement supérieur.*

Tableau d'attribution des points critérium pour toutes les catégories

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	100	80	65	50	40	35	30	25	20	15	10	7	5	4	3	2

Il a été décidé d'adopter le même barème de points pour toutes les catégories et ce, pour harmoniser l'attribution des points sur l'ensemble de la LNATT qu'il s'agisse du niveau régional ou départemental

Si la division comporte plus de 16 joueurs, tous les joueurs au dessus de 16 marquent les points du 16<sup>e</sup>

## ANNEXE 2 :

### NOMBRE DE MONTANTS GARÇONS DES DEPARTEMENTS

	Benjamin	Minime	Cadet	junior	sénior
16 - Charente	1	1	1	1	1
17 - Charente Maritime	1	1	1	1	1
19 - Corrèze	1	1	1	1	1
24 - Dordogne	1	1	1	1	1
33 - Gironde	1	1	1	1	1
40 - Landes	1	1	1	1	1
47 - Lot et Garonne	1	1	1	1	1
64 - Pyrénées Atlantique	1	1	1	1	1
79 - Deux Sèvres	2	1	2	2	1
86 - Vienne	1	2	1	1	2
87-23 – Haute-Vienne et Creuse	1	1	1	1	1

### NOMBRE DE MONTANTS GARÇONS DES R1

	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Sénior
R1 EST	1	1	1	1	1
R1 NORD	1	1	1	1	1
R1 SUD	1	1	1	1	1

### NOMBRE DE MONTANTS GARÇONS DES PN

	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Sénior
PN	2	2	2	2	2

## ANNEXE 3 : TABLEAUX

20 joueuses : 4 poules de 5 puis tableau classement intégral (**tableau SPID 24 G3I**)

16 joueurs : 4 poules de 4 puis tableau classement intégral (**tableau SPID 16 KI**)

15 joueurs : 1 poule de 3 et 3 poules de 4 puis tableau classement intégral (**tableau SPID 16 KI**)

14 joueurs : 2 poules de 3 et 2 poules de 4 puis tableau classement intégral (**tableau SPID 16 KI**)

13 joueurs : 3 poules de 3 et 1 poule de 4 puis tableau classement intégral (**tableau SPID 16 KI**)

12 joueurs : 2 poules de 6 puis tableau classement intégral (**Tableau SPID 16 G2I**)

11 joueurs : 1 poule de 5 et 1 poule de 6 puis tableau classement intégral (**Tableau SPID 16 G2I**)

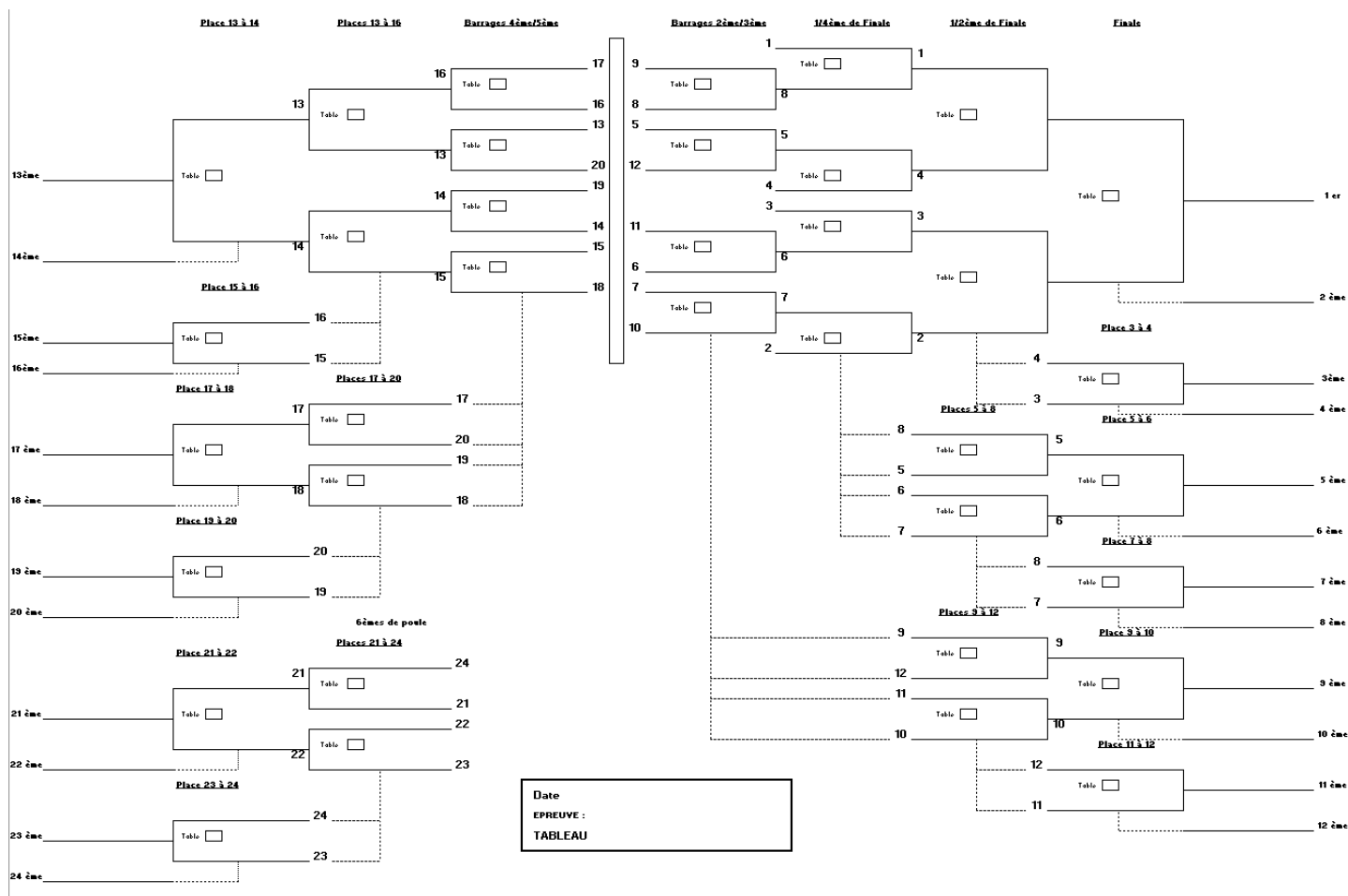
10 joueurs : 2 poules de 5 puis tableau classement intégral (**Tableau SPID 16 G2I**)

09 joueurs : 1 poule de 4 et 1 poule de 5 puis tableau classement intégral (**Tableau SPID 16 G2I**)

08 joueurs : 2 poules de 4 puis tableau classement intégral (**Tableau SPID 8 DI**)

07 joueurs et moins : 1 poule unique

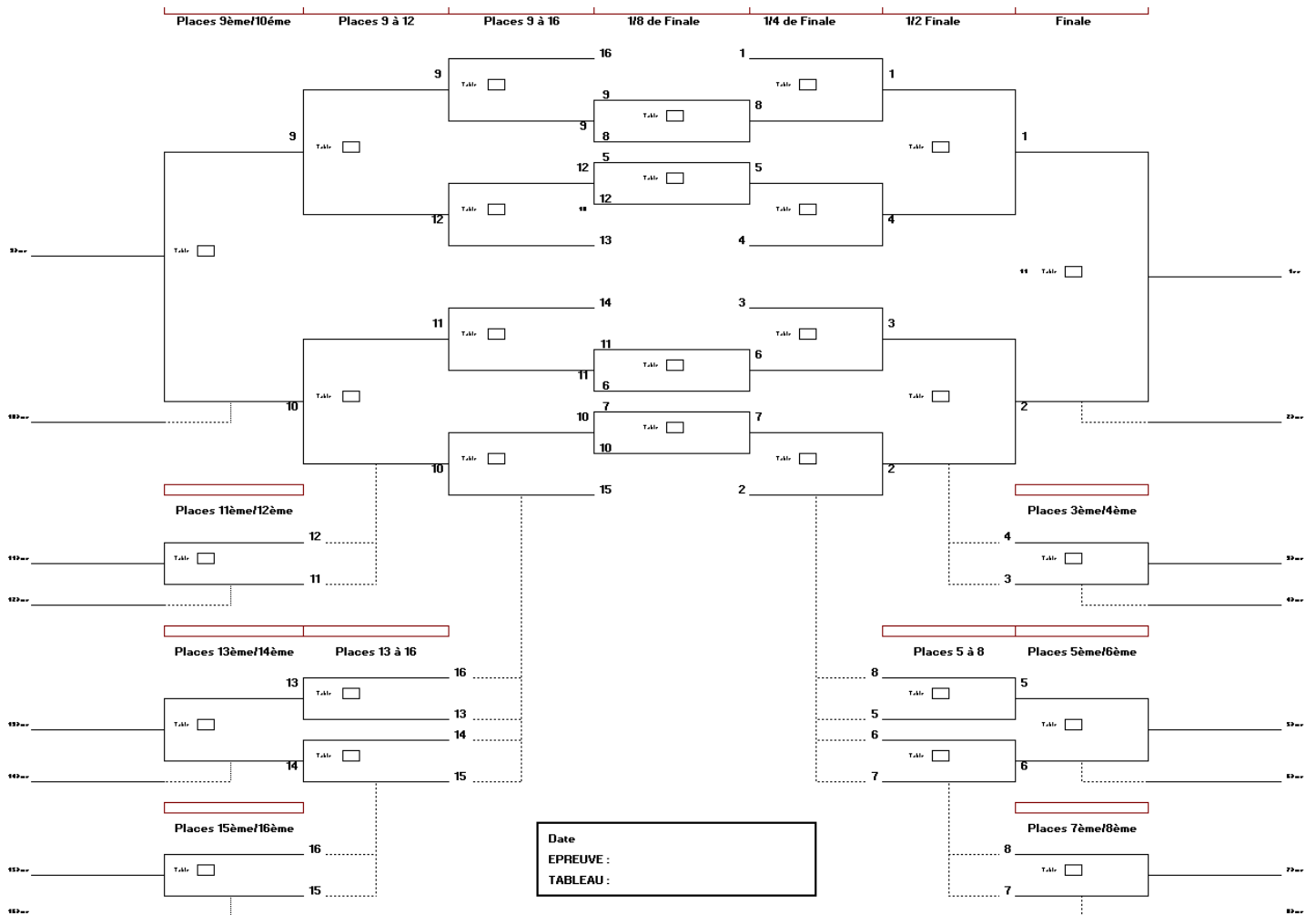
# 1- 20 JOUEUSES : 4 poules de 5 (tableau SPID 24 G3I)



## Placement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/>	1er	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/>	2ème	6	5	8	7
<input checked="" type="checkbox"/>	3ème	10	9	12	11
<input checked="" type="checkbox"/>	4ème	13	14	15	16
<input checked="" type="checkbox"/>	5ème	19	20	17	18

## 2- 16 JOUEURS : 4 poules de 4 (tableau SPID 16 KI)

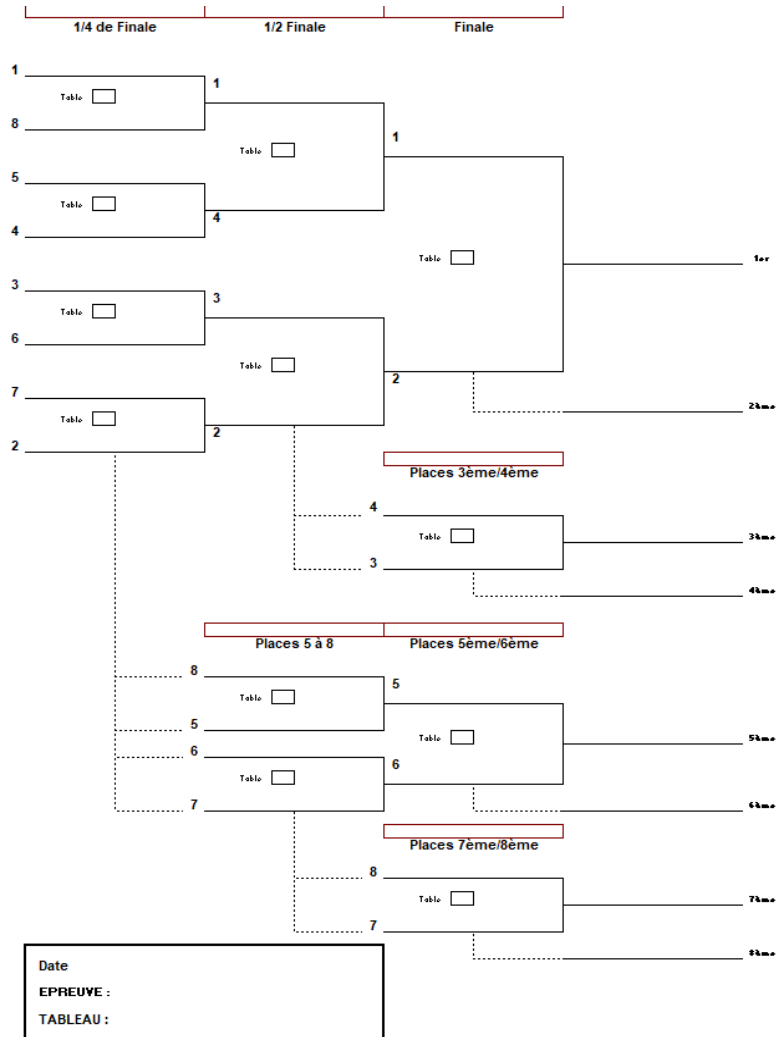


Placement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/>	1er	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/>	2ème	7	8	5	6
<input checked="" type="checkbox"/>	3ème	11	12	9	10
<input checked="" type="checkbox"/>	4ème	13	14	15	16



#### 4- 8 JOUEURS : 2 poules de 4 (Tableau SPID 8 DI)



Positionnement dans le tableau prédéterminé

Qualifié	Classement	1	2
<input checked="" type="checkbox"/>	1er	1	2
<input checked="" type="checkbox"/>	2ème	3	4
<input checked="" type="checkbox"/>	3ème	5	6
<input checked="" type="checkbox"/>	4ème	7	8

## CRITERIUM FEDERAL

### Montée des féminines de départementale en PRENATIONALE.

Votre victoire dans la catégorie  vous donne le droit d'accès dans la même catégorie à la division PRENATIONALE.

Nous attirons votre attention sur le niveau de jeu nécessaire pour évoluer en PRENATIONALE et sur les déplacements qui risquent être plus longs.

Si le fait d'accéder à la PRENATIONALE entre dans votre projet sportif vous serez accueillie avec plaisir en PRENATIONALE. Dans ce cas vous voudrez bien remplir le document ci-dessous et le remettre à votre responsable départemental du Critérium.

Je soussignée,  licence N°

Points classement  vainqueur de la catégorie

(Nom et prénom)

Dans le département  lors du tour  du critérium fédéral

(N° du dpt)

Certifie avoir pris connaissance des contraintes liées à la division PRENATIONALE et demande mon accession en PRENATIONALE dans la même catégorie pour le tour suivant.

Fait le  à

Signature *(d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs)*



# CRITERIUM FEDERAL

## Formulaire de choix pour les montées en divisions supérieures

Votre victoire dans la catégorie  vous donne le droit d'accès dans la même catégorie à la division supérieure.

Toutefois, vous avez la possibilité si cette montée n'entre pas dans votre projet sportif d'opter pour une montée dans la catégorie d'âge supérieure de la même division.

Vous voudrez donc bien remplir le document ci-dessous et le remettre immédiatement au juge-arbitre ; vous pouvez aussi prendre un délai de réflexion et le transmettre à la ligue nouvelle aquitaine sous 8 jours délai de rigueur. **A défaut de réception de ce document dans les délais, vous serez considéré(e) avoir accepté la montée en division supérieure.**

Je soussigné(e),  licence N°

Points classement  vainqueur de la catégorie

lors du tour  du critérium fédéral

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix :

Demande à bénéficier de ma montée au prochain tour sous la forme suivante :

Dans la division supérieure

Dans la catégorie d'âge supérieure dans la même division

Fait le  à

Signature (*d'un parent ou de l'entraîneur pour les mineurs*)